



# Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP/BUR/31  
18 février 1988

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

## PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

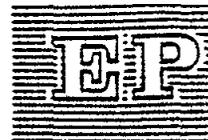
Réunion du Bureau des Parties contractantes à la  
Convention pour la protection de la mer  
Méditerranée contre la pollution et aux protocoles  
y relatifs

Athènes, 18 février 1988

Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée  
contre la pollution et aux protocoles y relatifs

Le présent document n'est pas une traduction officielle  
du Service des Conférences et du Conseil d'Administration  
du PNUE.

Le présent document n'a pas été édité officiellement par  
le Service des Conférences et du Conseil d'Administration  
du PNUE.



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement

UNEP/BUR/31  
18 février 1988

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la  
Convention pour la protection de la mer  
Méditerranée contre la pollution et aux protocoles  
y relatifs

Athènes, 18 février 1988

Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée  
contre la pollution et aux protocoles y relatifs

## Introduction

1. Le Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs s'est réuni au Siège de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée, à Athènes, Grèce, le 18 février 1988.

2. La réunion était présidée par le président du Bureau, S.E. M. Evanhélos Kouloumbis, ministre grec de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics. M. Yves Rodrique, Vice-président (France), M. Turgut Balkas, Vice-président (Turquie) et M. Yusef Elmehrik, Rapporteur (Jamahiriya arabe libyenne) étaient également présents.

Deux membres du Bureau étaient accompagnés par des conseillers.

3. Le Secrétariat était représenté par M. Aldo Manos, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, par M. Ljubomir Jeftic, Spécialiste en sciences de la mer, et par M. Ibrahim Dharat, Administrateur de programme.

4. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

5. La réunion a été ouverte par S.E. M. Evanhélos Kouloumbis, président du Bureau, qui a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a exposé à ceux-ci les activités entreprises par son pays dans le domaine de la protection de l'environnement et dans la mise en oeuvre du PAM et de la déclaration de Gênes. Il a cité divers exemples de ces activités: l'une consiste en un important projet de recueil des déchets dans des villes côtières telles qu'Athènes, Salonique et Volos. Un budget d'environ 400 millions de dollars E.U. a été affecté à ce projet. La Grèce est également en train d'aménager 10 installations pour recueillir les déchets d'hydrocarbures, et quatre de ces installations sont déjà en cours d'exploitation. Deux nouvelles aires protégées ont été créées. M. Kouloumbis a mentionné les mesures qui sont en cours d'exécution dans l'agglomération athénienne afin de réduire le niveau de la pollution. Il a informé la réunion que le programme national grec de surveillance continue a été soumis à l'Unité de coordination pour sa signature imminente.

Le président a exprimé l'avis selon lequel le Bureau pourrait jouer un rôle majeur pour favoriser la coopération entre les Etats côtiers méditerranéens et aider l'Unité de coordination à trouver des solutions aux problèmes qui font obstacle à une coopération plus étroite. Etant donné que la Grèce assumera la présidence du Conseil de l'environnement de la CEE lors du second semestre 1988, il a assuré la réunion qu'elle déploiera tous les efforts possibles pour promouvoir les intérêts de la Méditerranée.

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

6. La réunion a adopté son ordre du jour révisé tel qu'il était proposé par le secrétariat et qui figure sous la cote UNEP/BUR/31 - Document de travail/1.

Point 2(a) de l'ordre du jour - Rapport d'activité du Coordonnateur

7. Le Coordonnateur, M. A. Manos a souhaité la bienvenue aux participants au nom de M. Mustafa K. Tolba, Directeur exécutif du PNUE, et il a présenté le rapport rédigé contenu dans le document de travail/3 et qui couvre les activités réalisées du 1er octobre 1987 au 31 janvier 1988. Il a également fourni des renseignements oraux sur d'autres activités qui n'étaient pas traitées dans le rapport.

8. Le Coordonnateur a exprimé ses remerciements et sa satisfaction pour les renseignements importants contenus dans la déclaration du président, et il a formulé le souhait que l'accord national de surveillance continue soit signé au cours de la présente réunion.

9. Au cours des débats, les membres du Bureau ont fait part des activités menées dans leur pays et ont formulé des observations à propos du rapport d'activité du Coordonnateur.

10. Au terme de l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Bureau a pris note du rapport du Coordonnateur et il a décidé de joindre les renseignements supplémentaires communiqués par le Coordonnateur sous forme d'annexe II au présent rapport.

Point 2(b) de l'ordre du jour - Liste des 100 sites historiques d'intérêt commun pour la Méditerranée

11. Le Coordonnateur a informé la réunion qu'après l'approbation par les Parties contractantes, au cours de leur dernière réunion (Athènes, septembre 1987), des critères de sélection de la liste initiale de 100 sites côtiers historiques dont elles ont pris note, le secrétariat a reçu quelques demandes écrites d'inscription de sites supplémentaires sur la liste, et qu'il compte recevoir davantage de demandes avant de solliciter à ce sujet les observations de l'ICOMOS.

12. M. Manos a informé la réunion qu'une réunion préparatoire entre le secrétariat du PAM et les autorités françaises se tiendra le 29 février afin de préparer la réunion d'experts sur les 100 sites qui est convoquée à Marseille, en octobre 1988, à l'aimable invitation de la France.

13. Au cours de la discussion de cet alinéa de l'ordre du jour, le vice-président français a confirmé que son pays s'était engagé à héberger la réunion d'experts dont il est prévu qu'elle se tiendra à Marseille en octobre. La réunion examinera les critères émis et abordera d'autres points spécifiques.

14. D'autres remarques formulées pendant la discussion portaient sur la nécessité d'aider les pays qui n'ont pas une expérience suffisante pour choisir des sites, et le Bureau devrait fournir des conseils à la réunion pour s'attaquer à cette question. Le Coordonnateur a déclaré que le secrétariat était prêt à financer des missions pour aider les pays qui en ont besoin à choisir des sites en coopération avec l'UNESCO et l'ICOMOS.

15. A l'issue du débat, le Bureau a décidé de fournir des lignes directrices générales à la prochaine réunion de Marseille, sur la base des orientations suivantes:

- a) la réunion pourrait intégrer dans la liste de nouveaux sites proposés, à condition qu'ils répondent aux critères approuvés par les Parties contractantes;
- b) la réunion ne devrait pas s'attacher aux aspects techniques de la protection des monuments ou des sites;
- c) elle devrait insister sur la protection des sites dans le cadre de la planification et de la gestion de zones côtières;
- d) elle devrait également insister sur la nécessité de protéger les sites à l'égard de la pollution ainsi que d'autres nuisances et risques;
- e) elle devrait s'employer à promouvoir de nouveaux programmes de protection, une coopération et un financement à l'échelon régional, étant donné que l'UNESCO a offert de fournir des conseils techniques et que la Banque Mondiale s'intéresse à assurer un financement;
- f) elle devrait formuler des lignes directrices pour la protection de sites côtiers historiques d'intérêt commun pour la Méditerranée.

Enfin, la réunion a demandé au secrétariat de coopérer avec l'ICOMOS et de soumettre un rapport sur les lignes directrices proposées à la réunion de Marseille.

Point 2(c) - Semaine de l'environnement méditerranéen

16. Le Coordonnateur a mis au courant la réunion des difficultés rencontrées pour appliquer la décision des Parties contractantes de lancer une Semaine de l'environnement méditerranéen qui serait célébrée par les Etats côtiers méditerranéens. Il a soumis à la réunion quelques suggestions qui pourraient aider le Bureau à prendre une décision à ce sujet.

17. Lors des remarques générales formulées par les membres du Bureau, ceux-ci sont pleinement convenus que la semaine proposée est un moyen important de sensibiliser le public à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, ainsi que pour renforcer la coopération entre les Etats côtiers méditerranéens. Il a été souligné que la décentralisation de cette question constitue la démarche correcte, et il a aussi été mentionné que les publications du PAM, notamment pendant cette semaine, pourraient être effectuées en arabe et dans d'autres langues. Les autres suggestions formulées ont notamment été les suivantes: privilégier chaque année un thème avec des activités qui se dérouleraient simultanément dans divers pays de la Méditerranée; préparer une liste de 10 questions auxquelles conférer une importance particulière; exploiter d'autres instances et réunions internationales afin de faire connaître le PAM (le vice-président turc a cité l'exemple de l'Exposition et du symposium internationaux sur l'aménagement de l'environnement qui doivent avoir lieu du 19 au 23 février 1988 à Ankara et où le PAM sera présenté aux participants); utiliser les enseignements acquis dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement; utiliser les cassettes audio-visuelles et les brochures en diverses langues établies par l'Unité de coordination et en préparer de nouvelles concernant les activités de tous les pays méditerranéens. Quant à la date de la Semaine, un accord général s'est dégagé pour que celle-ci se situe au début de la saison estivale. Le participant grec a présenté un document de travail sur la Semaine méditerranéenne.

18. A l'issue du débat il a été convenu d'organiser une Semaine de l'environnement commune avec plusieurs activités à réaliser dans divers pays en mettant l'accent sur les mass media, les initiatives des organisations nationales et de jeunesse, l'Unité d'Athènes jouant un rôle de coordination. Pour 1988, il a été décidé que cette Semaine se tiendrait du 4 au 10 juillet. Le secrétariat a été autorisé à conseiller tous les pays méditerranéens à ce sujet et de leur demander d'informer l'Unité sur les activités qu'ils projettent de réaliser. Des activités conjointes seront également entreprises au niveau méditerranéen.

Point 3 de l'ordre du jour - Rapport sur l'état de la position  
financière du PAM

19. Le Coordonnateur a exposé à la réunion la situation financière sérieuse à laquelle se trouve confronté le programme en raison des retards apportés dans le versement des contributions au Fonds d'affectation spéciale. Il n'était pas possible de projeter la pleine exécution du programme approuvé par les Parties contractantes au cours de leur Cinquième réunion ordinaire. M. Manos a énuméré les diverses démarches entreprises par le secrétariat à l'Unité de coordination ainsi que par le siège du PNUE pour inviter instamment les pays ayant des arriérés à verser sans délai leurs contributions.

Il a soumis à la réunion un Scénario établi par le secrétariat sur l'exécution ultérieure du programme 1988 ainsi que des propositions pour que des initiatives soient prises par le Bureau.

20. Les membres du Bureau ont exprimé leurs avis sur la question générale du financement du PAM, et chacun d'eux a informé la réunion de la position de leurs contributions et de la date prévue pour les versements.

Le président a informé la réunion que la Grèce a viré 400.000 dollars E.U. (contribution de contrepartie en drachmes) et que sa contribution au Fonds d'affectation pour 1988 sera virée d'ici la fin avril 1988.

Le vice-président français a annoncé que la contribution de son pays sera virée (totalement ou partiellement) en juin 1988. Il a souligné que cela dépendra des mesures prises d'ici là par les autres Parties contractantes et de ce que la présentation du budget permettra une comparaison plus détaillée avec les affectations de fonds et les dépenses de l'année précédente.

Le vice-président turc a déclaré que la contribution non encore acquittée de la Turquie sera virée à la fin février 1988, et que la contribution pour 1988 le sera avant août 1988.

Le rapporteur libyen a confirmé que la contribution de son pays sera virée très prochainement une fois les fonds dégagés par les services compétents.

21. A l'issue de ce débat, le Bureau a pris les décisions suivantes:

- a) une lettre sera adressée, par le président du Bureau au nom de tous les membres du Bureau, à l'ensemble des Parties contractantes afin de les informer de la situation difficile et de les inviter instamment à accélérer leurs versements;
- b) toutes les voies de communication devraient être utilisées;

- c) Il n'est pas nécessaire d'interrompre des activités du PAM pour le moment et tous les frais de personnel sont assurés jusqu'au 31 décembre 1988;
- d) les membres du Bureau devraient donner l'exemple du versement des contributions en temps voulu.

Point 4 de l'ordre du jour - Programme d'activités

22. Le président a souligné qu'il était temps désormais d'entreprendre une évaluation des activités en vue de réorienter le programme d'une manière plus fructueuse et de mettre en oeuvre la Déclaration de Gênes. Cette évaluation devrait revêtir la forme d'une étude focalisant sur des problèmes prioritaires et elle devrait favoriser et développer des activités spécifiques dans des domaines tels que:

- les mesures législatives en rapport avec la Convention de Barcelone; il a cité l'expérience grecque à cet égard;
- une évaluation succincte du degré de réalisation des activités décidées à Gênes dans chaque pays et des besoins existants. Cette évaluation reposera sur les apports de données de l'Unité et de la CEE ainsi que sur les travaux initiés au niveau national.
- des contacts et des échanges d'enseignements plus étroits parmi les Etats côtiers méditerranéens;
- faire connaître le PAM auprès d'autres organisations.

23. Au cours de la discussion, il a été soulevé quelques points quant au fait que les rapports d'évaluation devraient aider les pays aussi bien que le PAM, et que l'on devrait éviter que les travaux ne fassent double emploi. En ce qui concerne le calendrier de ces évaluations, on devrait être réaliste pour des raisons de contraintes budgétaires. On devrait fixer les priorités avec l'aide de l'Unité de coordination.

24. S'agissant de la coopération avec les autres organisations internationales, le Coordonnateur a mis au courant la réunion des initiatives en cours pour renforcer la coopération avec la Banque Mondiale et la Banque européenne d'investissements.

Il a également proposé que les Parties contractantes devraient s'assurer que les travaux ne fassent pas double emploi avec ceux d'autres instances internationales. Il a informé la réunion que le Secrétariat a commencé à établir des profils de pays, mais pour l'usage interne du Secrétariat et des Parties contractantes. Le profil sera adressé aux Parties contractantes pour qu'elles formulent leurs observations. Il visera à cerner les principaux problèmes, besoins et programmes en cours.

Le Coordonnateur a également abordé la question des travaux actuellement menés en coopération étroite avec la CEE pour établir le coût de la mise en oeuvre de la Déclaration de Gênes, travaux qui seront achevés en novembre 1988. On escompte que cette évaluation fournira des informations précieuses.

25. A l'issue de l'examen de ce point de l'ordre du jour, il a été convenu que la prochaine réunion du Bureau abordera plus en détail cette question.

Point 5 de l'ordre du jour - Composition du Bureau

26. Au cours de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes, le Secrétariat a émis la suggestion selon laquelle, dans l'intérêt du programme et en conséquence de leurs obligations et statuts égaux découlant de la Convention, tous les pays devraient siéger au sein du Bureau. Le Coordonnateur a distribué une note indiquant les pays qui ont siégé au Bureau depuis la Première réunion ordinaire des Parties contractantes et les quatre pays qui n'y ont jamais siégé. Il a réitéré la proposition du Directeur exécutif, contenue dans le document UNEP/IG.74/3, Add.2, pour qu'il y ait une sélection automatique des membres du Bureau.

27. Le Bureau a procédé à un échange de vues sur cette question et il a autorisé le secrétariat à soumettre à la réunion élargie du Bureau des propositions réalistes qui devraient revêtir la forme de principes, en sorte qu'une solution acceptable puisse être dégagée et appliquée au cours de la prochaine réunion des Parties contractantes.

Point 6 de l'ordre du jour - Date, lieu et modalités de la réunion  
du Bureau élargi

28. La Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes a décidé de convoquer une réunion élargie du Bureau ouverte à toutes les Parties contractantes afin de:

- a) procéder à une étude analytique des propositions du Directeur exécutif concernant la réorientation du Plan d'action pour la Méditerranée;
- b) d'effectuer une ventilation du budget 1989 du PAM.

29. Tout en soulignant les difficultés financières rencontrées par le PAM, le Coordonnateur a évoqué les conséquences financières de la convocation d'une réunion élargie du Bureau.

30. Tenant compte de ce que la réunion du Comité scientifique et technique se déroulera à Athènes du 23 au 27 mai 1988 et de ce que la réunion du comité socio-économique sera convoquée à Athènes du 19 au 21 septembre 1988, après échange de vues, le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion à Athènes, les 1-2 novembre 1988, et que celle-ci serait précédée d'une réunion du Bureau restreint dans l'après-midi du 31 octobre afin de préparer la réunion élargie du Bureau. Le coût de participation sera, en principe, à la charge de chaque pays.

Point 7 de l'ordre du jour - Questions diverses

31. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Coordonnateur du PAM a signé devant la réunion, et au nom du PNUE, le Programme national de surveillance continue de la Grèce.

32. Le Bureau a exprimé ses félicitations à M. Michel Batisse, président du CAR/PB, pour la haute distinction mondiale qui lui a été décernée, à savoir le Prix John Philips qui avait été attribuée précédemment à Mme Indira Gandhi.

Point 8 de l'ordre du jour - Adoption du rapport

33. Le Bureau a adopté son rapport le jeudi 18 février 1988 à 18.30 heures.

ANNEX I

Meeting of the Bureau of the Contracting Parties  
to the Convention for the protection of the  
Mediterranean Sea against pollution and its related  
protocols

Athens, 18 February 1988

LIST OF PARTICIPANTS

Greece

H.E. Mr. Evangelos Kouloumbis  
Minister for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
17, Amaliados and 8, Pouliou str.  
Ambelokipi  
11 523 Athens  
GREECE

President of the Bureau

Tel. 6431461  
Telex. 216374 IHOP GR

France

M. Yves Rodrigue  
Ministre Plénipotentiaire  
Direction des Affaires économiques  
Ministère des Affaires Etrangères  
37 Quai d'Orsay  
75007 Paris  
FRANCE

Vice-President

Tel. 45559540  
Telex. 42 270 819 AFEIP F

Turkey

Prof. Turgut Balkas  
National Co-ordinator for MED POL  
General Directorate of Environment  
Office of the Prime Minister  
Atatürk Bulvari 143  
Bakanliklar  
Ankara  
TURKEY

Vice-President

Tel. 009042 237100 ext.(2641)  
Telex. 46415 BCG TR

Libyan Arab Jamahiriya

Dr. Yusef Elmehrik  
Director General  
Technical Centre for Environment  
Protection  
National Co-ordinator for MED POL  
P.O.Box 83618  
Tripoli  
SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Rapporteur

Tel. 48452  
Telex. 20381 HEALTH LY

UNEP/BUR/31  
18 February 1988  
Annex I  
page 2

ADVISORS

Greece

Mr. Alexandros Pantazis  
Secretary General  
Ministry for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
17, Amaliados and 8, Pouliou Str.  
Ambelokipi  
11 523 Athens  
GREECE

Tel: 64 31 461  
Telex: 21 6374 IHOP GR

Mr. Konstantin Bourkas  
Special Secretary for the Environment  
Ministry for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
PERPA  
147, Patission Str.  
11 251 Athens  
GREECE

Tel: 86 50 214

Mr. Spyros Papagrigoriou  
Advisor to the Minister  
Ministry for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
17, Amaliados and 8, Pouliou Str.  
Ambelokipi  
11 523 Athens  
GREECE

Tel: 64 10 202  
Telex: 21 6374 IHOP GR

Ms Athena Mourmouris  
MAP Liaison Officer  
National Co-ordinator for MED POL and  
SPA Focal Point  
Ministry for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
17, Amaliados and 8, Pouliou Str.  
Ambelokipi  
11 523 Athens  
GREECE

Tel: 64 10 242  
Telex: 21 6374 IHOP

Mr. Yannis Vournas  
Director of the Department of Environment  
Ministry for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
17, Amaliados and 8, Pouliou Str.  
Ambelokipi  
11 523 Athens  
GREECE

Tel: 86 20 557  
Telex: 21 6374 IHOP GR

Mr. Nicolas Galanopoulos  
First Secretary of Embassy  
Ministry of Foreign Affairs  
2, Zalokosta Str.  
106 71 Athens  
GREECE

Tel: 36 35 081  
Telex: 21 8213 YPEX GR

Mr. Dimitris Tsotsos  
Environmentalist  
Ministry for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
PERPA  
147, Patission Str.  
11 251 Athens  
GREECE

Tel: 86 50 053

Mr. Paris Zikos  
Mathematician- Environmentalist  
Ministry for the Environment  
Physical Planning and Public Works  
PERPA  
141 Patission Str.  
11251 Athens  
GREECE

Tel: 86 52 493  
Telex: 21 6028

Ms Dimitra Spala  
Biologist of the Department of Environment  
Ministry for the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
PERPA  
147 Patission Str.  
11 251 Athens  
GREECE

Tel: 86 52 493  
Telex: 21 6028 DYPR GR

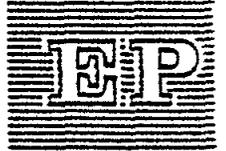
France

M. Serge Antoine  
Ministère de l'Environnement  
14, Bld du Général Leclerc  
92 524 Neuilly s/Seine Cedex  
FRANCE

Tel. 47581212  
Telex. 620602 F

M. Bernard Giulieri  
Ministère des affaires étrangères  
Direction des Affaires Economiques  
et Financières, Affaires Générales  
Quai d'Orsay 37  
75007 Paris  
FRANCE

Tel: 47534484  
Tlx: 42 270819 AFEIP F



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement

UNEP/BUR/31  
Document de travail/3  
15 février 1988

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la  
Convention pour la protection de la mer  
Méditerranée contre la pollution et aux protocoles  
y relatifs

Athènes, 18 février 1988

RAPPORT D'ACTIVITE DU COORDONNATEUR  
(1er octobre 1987 - 15 février 1988)

## Table des matières

### I. COORDINATION

- A. Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes
- B. Pays-hôte
- C. Convention et protocoles y relatifs
- D. Diverses questions d'ordre juridique
- E. Missions du personnel
- F. Questions relatives au personnel
- G. Bourses, formation et information
- H. Calendrier des réunions organisées dans le cadre du PAM
- I. Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
- J. Questions diverses

### II. PLANIFICATION INTEGREE DU DEVELOPPEMENT ET GESTION DES RESSOURCES DU BASSIN MEDITERRANEEN

- A. Plan Bleu (PB)
- B. Programme d'actions prioritaires (PAP)
- C. Réunion du Comité socio-économique

### III. PROGRAMME COORDONNE DE SURVEILLANCE CONTINUE ET DE RECHERCHE EN MATIERE DE POLLUTION EN MEDITERRANEE (MED POL - PHASE II)

- A. Surveillance continue
- B. Recherche
- C. Application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique
- D. Aires spécialement protégées (ASP)
- E. Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)
- F. Série des rapports techniques du PAM
- G. Réunion du Comité scientifique et technique

### ANNEXES

Annexe I	Position des signatures et ratifications au 1er janvier 1988
Annexe II	Calendrier des réunions organisés dans le cadre du PAM du 1 septembre 1987 au Décembre 1988
Annexe III	Etat des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée au 31 janvier 1988
Annexe IV	Montants, date et objet des derniers versements au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée par pays
Annexe V	Etat des engagements pour 1988 au 31.1.88
Annexe VI	Liste de la série des rapports techniques du PAM

I. COORDINATION

A. Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes

1. La réunion s'est tenue à Athènes du 7 au 11 septembre 1987 sous la présidence de S.E. M. Evangelos Kouloumbis, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics de Grèce. La France, la Turquie et la Libye sont les autres membres du Bureau.
2. La réunion a convenu d'un programme de travail et d'un budget pour le Plan d'action de la Méditerranée s'élevant à près de 10 millions de dollars E.U. pour la période biennale 1988-1989. Parmi les résultats concrets de la réunion figurent l'amorce d'un processus de réorientation du programme, l'adoption de critères communs pour les rejets de mercure et pour la qualité des eaux conchylicoles; l'approbation d'un calendrier détaillé pour la lutte contre la pollution d'origine tellurique, l'adoption d'une liste initiale de 100 sites historiques de la côte d'intérêt commun pour la Méditerranée. La réunion a également approuvé des lignes directrices sur la création de nouvelles aires spécialement protégées et de parcs marins, a décidé d'élargir les fonctions du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC) pour inclure les substances nuisibles autres que les hydrocarbures et a adopté des lignes directrices sur la coopération dans la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures en Méditerranée. Il est espéré que le nouveau Protocole relatif à l'exploration et l'exploitation au large sera adopté en 1989.

La Banque mondiale a annoncé à la réunion qu'elle portait un intérêt particulier à la protection de la Méditerranée, ce qui aura pour résultat des prêts supplémentaires aux états riverains pour les infrastructures nécessaires telles que des stations d'épuration des eaux usées, des stations de déballastage pour les résidus huileux, etc.

3. L'Unité de coordination a amorcé le processus d'application des recommandations de la réunion d'Athènes.

B. Pays-hôte - La Grèce

4. La Grèce a versé toutes ses contributions (Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et contrepartie) jusqu'à fin 1987. Etant donné que le PAM fait face à de graves difficultés financières, il est espéré que la contribution de 1988 au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée ainsi que la contribution de contrepartie seront versées dès que possible.
5. Suite aux recommandations des Parties contractantes lançant un appel à tous les états côtiers afin d'organiser une Semaine méditerranéenne de l'Environnement, quelques pays ont déjà répondu par des initiatives impliquant les jeunes. Des consultations avec le Ministère de l'Education nationale de Grèce sont en cours en vue d'inclure des programmes appropriés sur l'éducation de l'environnement dans les écoles grecques.

C. Convention et protocoles y relatifs

6. Chypre a ratifié le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique ainsi que le Protocole relatif aux aires spécialement protégées, le 27 novembre 1987. Le Maroc a ratifié le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique le 9 février 1987.
7. Suite aux recommandations des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987), le Secrétariat a prié tous les états côtiers qui ne l'ont pas encore fait d'accélérer le processus de ratification du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique et du Protocole relatif aux aires spécialement protégées ainsi que de la Convention MARPOL 73/78.
8. La position des signatures et ratifications de la Convention et des protocoles y relatifs au 1er janvier 1988 figure à l'annexe I du présent rapport.

D. Diverses questions d'ordre juridique

9. En se fondant sur la recommandation des Parties contractantes lors de leur dernière réunion approuvant la compilation des textes législatifs grecs ayant trait à la Convention de Barcelone pour servir de modèle pour une compilation analogue des dispositions législatives d'autres pays, le secrétariat a amorcé des contacts avec trois Parties contractantes (Israël, la Syrie et la Yougoslavie) à cette même fin.
10. La Cinquième réunion des Parties contractantes a recommandé que la coopération entre la PNUE et l'Union interparlementaire (UIP) soit renforcée afin d'amener les parlements à jouer un rôle spécifique dans la sensibilisation du public aux problèmes d'environnement et dans la réponse à donner aux préoccupations de l'opinion touchant diverses questions écologiques. En vue d'appliquer cette recommandation, le secrétariat, en consultation avec le Secrétaire Général de l'UIP a envoyé des informations sur le PAM aux présidents des groupes UIP des parlements des Etats riverains de la Méditerranée, les invitant à offrir leur contribution aux objectifs du PAM.
11. Le secrétariat se livre à la collecte des informations reçues des Nations Unies et d'autres organisations relatives aux programmes d'aide multilatérale qui contribuent à la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée (recommandation D-9 de la Cinquième réunion des Parties contractantes).
12. En ce qui concerne le projet de Protocole relatif à l'exploration et l'exploitation au large, le secrétariat a envoyé des exemplaires du projet de Protocole à toutes les Parties contractantes en vue de leurs commentaires. Le secrétariat a l'intention de convoquer la réunion du Groupe de travail qui examinera cette question au début de l'année 1989, après avoir reçu les commentaires des Parties contractantes.

13. Les autorités italiennes organisent actuellement un séminaire national (Capri, 14-15 avril 1988) chargé d'examiner le projet de protocole relatif à l'exploration et l'exploitation au large, et elles ont invité le secrétariat à y participer.
14. Le Comité des mers de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a tenu sa première réunion à Alger. Des experts techniques des Etats d'Afrique du Nord ont été désignés par le précédent Bureau des Parties contractantes méditerranéennes. Le PNUE apporte son assistance au programme de la CMAE par l'entremise d'un projet d'une durée de deux années.
15. La Conférence de la mer du Nord qui s'est tenue à Londres au niveau ministériel (24-25 novembre 1987) est convenue de mesures rigoureuses destinées à : réduire de 50% (1995) la pollution due aux substances toxiques dans les cours d'eau et les estuaires; réduire de 50% (1995) les apports de nutriments (phosphore et azote); réduire de 65% (1991) les incinération en mer et supprimer graduellement celles-ci d'ici 1994); promouvoir la désignation de la mer du Nord comme zone spéciale aux termes de l'annexe V de la Convention MARPOL 73/78; accueillir favorablement la déclaration des Etats de la mer des Wadden visant à éliminer la pollution dans la zone; convenir d'effectuer des contrôles très stricts dans les ports et d'utiliser la surveillance par voie aérienne pour faire respecter les règlements antipollution.
16. Un rapport établi par un jury international sous les auspices de l'Association des Nations Unies des Etats-Unis d'Amérique et intitulé "A Successor Vision: the United Nations of Tomorrow" ("Une vision des héritiers: les Nations Unies de demain", septembre 1987) contient plusieurs mentions favorables du Plan d'action pour la Méditerranée considéré comme l'un des meilleurs exemples de convergence de politiques nationales et de coopération stimulées par une organisation internationale.
17. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région méditerranéenne. La résolution réaffirmait l'importance qu'il y avait à intensifier et à promouvoir de façon constante les contacts dans tous les domaines où il existe des intérêts communs afin d'éliminer peu à peu, au moyen de la coopération, les causes qui rendent impossible le développement social et économique plus rapide des états méditerranéens, en particulier des états de la région en voie de développement. La résolution invitait les états membres des organisations régionales pertinentes à prêter leur appui et à soumettre au Secrétaire général des idées et des suggestions concrètes sur leur contribution possible au renforcement de la paix et de la coopération dans la région méditerranéenne.

Le Bureau souhaitera peut-être prendre note de cette résolution et inviter les Parties contractantes à présenter au Secrétaire général des Nations Unies des idées et suggestions concrètes sur leur contribution possible au renforcement de la paix et de la coopération dans la région méditerranéenne. Le Plan d'action pour la Méditerranée est le reflet évident d'un exemple de la coopération qui existe dans le région.

E. Missions du personnel

18. M. A. Manos

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| 27 - 30 octobre 1987  | A présenté le PAM à la Conférence internationale sur la pollution de l'environnement marin organisée par le Comité consultatif sur la pollution marine, à Venise. |
| 4 - 6 novembre 1987   | A assisté à l'inauguration de la nouvelle usine d'épuration à Marseille et a eu des consultations avec le représentant de la Banque mondiale.                     |
| 11 - 13 novembre 1987 | Visite dans un pays du PAM - l'Italie - en vue d'examiner l'engagement de l'Italie dans les activités du PAM et l'état des contributions.                         |
| 18 - 27 janvier 1988  | Exposé sur le PAM aux unités de programme du PNUE; examen des questions administratives en suspens.   |

19. M. L. Jeftic

- |                      |  |
|----------------------|--|
| 10 - 13 octobre 1987 | S'est rendu à Alexandrie où était organisée une réunion sur le Programme national de surveillance continue d'Egypte.                             |
| 19 - 21 octobre 1987 | A assisté à la réunion sur les changements climatologiques à Noordniskeshout.  |
| 21 - 22 octobre 1987 | A présidé la réunion à Haarlem sur la préparation du Rapport méditerranéen sur les implications des changements climatologiques en Méditerranée. |

- 8 - 9 novembre 1987 A assisté à la réunion des Journées d'étude sur l'impact de la pollution marine carcinogène, mutagène et tératogène sur la santé humaine et l'environnement, Rome, 9-11 novembre 1987. A présenté un exposé sur le PAM, mettant l'accent en particulier sur l'application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique.
- 10 - 12 novembre 1987 A participé à une réunion sur la pollution transportée par l'atmosphère en Méditerranée, tenue à Belgrade.
- 21 - 24 novembre 1987 A rendu visite au Coordonnateur national pour le MED POL de l'Egypte et a présidé la réunion à Alexandrie sur le Programme d'assurance de la qualité des données nationales pour l'Egypte.
- 30 nov. - 4 décembre 1987 A assisté à la réunion sur la surveillance continue concernant le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique, tenue à Split.
- 14 - 18 décembre 1987 A assisté à la réunion des Rapporteurs sur la préparation des rapports sur l'état de l'environnement dans 15 mers régionales et a assisté à la réunion du Groupe de travail 26 du GESAMP.
- 18 - 27 janvier 1987 A participé à la présentation du PAM aux Unités de programme du PNUE; a assisté à la Semaine sur les changements climatologiques, Nairobi.
20. M. L. Saliba
- 29 septembre -  
2 octobre 1987 S'est rendu en Albanie pour expliquer les travaux accomplis dans d'autres pays dans le cadre du MED POL, en attendant une décision des autorités albanaises quant à leur participation au PAM.
- 7 - 10 octobre 1987 S'est rendu en Italie en vue de mettre la touche finale aux arrangements avec l'Université de Rome en ce qui concerne les Journées d'étude sur l'impact des polluants carcinogènes, mutagènes et tératogènes sur la santé humaine et l'environnement et a assisté à la Cinquième convention internationale sur la "Mer et le Territoire" à Agrigente, Sicile.

12 octobre 1987

S'est rendu à Paris pour rencontrer les fonctionnaires du Ministère de la Santé et de l'Environnement afin de discuter de la fourniture éventuelle de données microbiologiques sur la surveillance continue des eaux côtières à usage récréatif à l'Unité de coordination d'Athènes

9 - 11 novembre 1987

A participé aux Journées d'étude sur l'impact des polluants marins carcinogènes, mutagènes et tératogènes sur la santé humaine et l'environnement, Rome

1 - 5 décembre 1987

A pris part à la Réunion de consultation sur la surveillance continue de la pollution d'origine tellurique dans la pollution marine en Méditerranée, tenue à Split

21. M. G. Gabrielides

19 - 24 octobre 1987

S'est rendu au Maroc pour consulter les institutions qui participent au MED POL et le Coordonnateur national; divers aspects du PAM ont été discutés.

9 - 11 novembre 1987

A assisté aux Journées d'étude sur l'impact des polluants marins carcinogènes, mutagènes et tératogènes sur la santé humaine et l'environnement et a eu des contacts avec la FAO.

18 - 22 janvier 1988

A assisté en tant qu'observateur à la XIIIème réunion du Groupe conjoint de surveillance de la Commission Paris et Oslo, tenue à Bruges (Belgique).

22. M. I. Dharat

8 - 9 décembre 1987

A assisté à la réunion du Comité d'orientation du Plan Bleu, Sophia Antipolis, France. La réunion a examiné les décisions de la dernière réunion des Parties contractantes pertinentes pour le Plan Bleu et a convenu des actions quant au suivi.

23. M. F.S. Civili

11 - 13 octobre 1987

S'est rendu en visite en France. Une réunion a été organisée avec les autorités françaises chargées du PAM, en particulier de la composante MED POL. Il a expliqué de façon détaillée le Plan d'action pour la Méditerranée, le Programme MED POL ainsi que leur état de développement et leurs objectifs. La réunion a permis aux autorités françaises d'exprimer l'intérêt qu'elles portaient au programme et le désir de contribuer au MED POL par des données et leur expertise.

16 - 23 janvier 1988

S'est rendu en Algérie et en Maroc. Cette mission avait pour objectif de proposer aux autorités nationales ainsi qu'aux scientifiques participant au MED POL un programme d'assurance de la qualité des données et de préparer le terrain pour sa mise en oeuvre, y compris la préparation d'un programme de formation complet. Cette visite a été effectuée avec M. J.P. Villeneuve, Assistant administratif et M. T. Barisic, Ingénieur électronique de l'AIEA, Monaco.

24. Au cours de son séjour, M. Civili a visité le nouveau navire de recherche "Charit Idrissi" (41 m) commandé par le Maroc en 1985.

F. Questions relatives au personnel

25. M. C. Muller (France), Fonctionnaire administratif, a terminé son contrat le 30 novembre 1987.
26. M. C. Marx (France) a été nommé Fonctionnaire administratif à dater du 1er décembre 1987.
27. Melle K. Lepentis (Grèce), Perforatrice, a démissionné le 30 octobre 1987.
28. Les procédures de remplacement du personnel sortant sont en cours.

G. Bourses, formation et information

29. L'Unité de coordination a financé la participation d'experts d'états riverains de la Méditerranée à diverses réunions internationales et divers cours de formation.

30. Soutien donné à la Conférence méditerranéenne de la jeunesse (Malaga, septembre 1987);
31. Appui financier à l'Institut international des océans (Malte) en vue de mener à bien l'étude de faisabilité sur le Centre méditerranéen de la recherche et du développement en technologie industrielle de la mer (Article 276 et 277 du Droit de la Convention de la mer);
32. Les installations de la salle de conférence de l'Unité MED ont été mises à la disposition de la réunion du Groupe de travail sur la préparation du Rapport régional sur l'état de l'environnement pour la Mer Rouge (Athènes, août 1987);
33. Les installations de la salle de conférence de l'Unité MED ont été mises à la disposition de la réunion du Groupe de travail sur la préparation du Rapport régional sur l'état de l'environnement dans la région du Plan d'action de Koweït (Athènes, juin 1987);
34. Un cours de formation sur la modélisation d'émissaires et la qualité des eaux côtières a eu lieu à Athènes, 26-27 octobre 1987. Vingt-sept experts de pays riverains de la Méditerranée ont pris part à ce cours;
35. Les installations de l'Unité MED ont été mises à la disposition de la réunion des Points focaux nationaux INFOTERRA (Athènes, 2-4 novembre 1987);
36. Le numéro 10 du MEDWAVES (bulletin d'information de l'Unité de coordination) a été publié en anglais et en français et diffusé;
37. Communiqués de presse et contacts accrus avec les représentants des mass-média;
38. La couverture de presse du PAM en 86-87 comprend le London Times, le New York Times, des journaux et magazines en Grèce, Italie, Espagne, RFA, au Liban, en Tunisie, Norvège, LChine, Australie, au Portugal, en Inde, à Srilanka, en Yougoslavie et sur des chaînes de télévision (BBC, RAI, ERT, IVC).
39. La Syrie a réalisé une série d'affiches qui soulignent les dangers de la pollution du milieu marin et évoquent le Plan d'action pour la Méditerranée. Cette initiative a reçu l'appui du PAM.
40. Le secrétariat diffusera les renseignements reçus de la CEE à propos de l'opération "Pavillon bleu de l'Europe" menée dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement. Le long du littoral méditerranéen de l'Espagne, de la Grèce, de la France et de l'Italie, 163 plages et 34 ports ont répondu aux critères de sélection et il leur a été ainsi décerné le Pavillon bleu.
41. L'OMS a pris l'initiative de publier une petite brochure en anglais et en français intitulée "L'hygiène de l'environnement dans le bassin méditerranéen - l'OMS et le Plan d'action pour la Méditerranée". La brochure rend plein hommage au PNUE et au MED POL et est un bon exemple de la coopération entre institutions ainsi que du rôle de catalyseur joué par le PNUE.

H. Calendrier des réunions

42. Le calendrier des réunions organisées dans le cadre du PAM à dater du 1er septembre au décembre 1988 figure à l'annexe II du présent rapport.

I. Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

43. Dû à des retards dans les versements des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, et en particulier d'un contribuant majeur, il n'a pas été possible de lancer la mise en oeuvre complète du programme 1988 approuvé par les Parties contractantes à leur Cinquième réunion ordinaire (Athènes, septembre 1987). Les fonds en caisse (environ 2,500,000 dollars E.U.) ne peuvent couvrir que les besoins essentiels à Athènes ainsi que quelques mois de salaires et quelques activités majeures des centres régionaux. Devant une telle situation, il est important de compter sur les fonds de contrepartie pour un bon fonctionnement des centres.

44. Le secrétariat a pris quelques mesures pour remédier à la situation.

- Une lettre a été envoyée le 30 septembre 1987 à toutes les Parties contractantes, les informant que la réunion des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987) avait décidé que tous les états devaient faire leur possible pour améliorer la situation en ce qui concerne le versement des contributions annoncées au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée.
- Divers projets gérés par MEDU n'ont été prorogés que de trois mois (janvier - mars 1988) pour couvrir les salaires et les activités essentielles.
- Le siège du PNUÉ a envoyé un télex standard à toutes les Parties, à l'exception de celles qui avaient versé leur contribution (Chypre, Espagne, France, Grèce et CEE), les priant de verser de façon urgente la contribution de 1987 et tout arriéré dû.
- Le Coordonnateur a rencontré le 11 novembre 1987 le Ministre de l'Environnement d'Italie et a demandé le versement urgent des contributions de l'Italie pour 1986, 1987 et 1988.
- Le Directeur exécutif a envoyé une lettre à toutes les Parties contractantes les priant de verser de manière urgente les arriérés et les contributions dûs.
- L'état des contributions au Fonds d'affectation spéciale au 31 janvier 1988 figure à l'annexe III.
- Le montant, la date et l'objet des derniers versements pays par pays figurent à l'annexe IV.
- L'état des engagements pour 1988 au 31 janvier 1988 figure à l'annexe V.

45. Le Bureau pourra décider que son Président envoie un télex urgent aux pays concernés, expliquant les répercussions négatives de la situation actuelle. Le Bureau est invité à conseiller le secrétariat sur l'ajournement ou la suppression de certaines activités approuvées pour 1988 par la réunion d'Athènes.

J. Questions diverses

46. Une liste de 100 sites côtiers d'intérêt méditerranéen (Déclaration de Gênes) a été approuvée par la réunion d'Athènes (septembre 1987) et envoyée à toutes les Parties contractantes pour des corrections et des ajouts finaux avant de pouvoir la rendre publique au début 1988.

Lors de la réunion d'Athènes, la France a offert d'accueillir une Conférence des fonctionnaires responsable des sites historiques à Marseille au cours de 1988. Une réunion de consultation (MEDU/PAP et fonctionnaires français) sera tenue en février 1988.

47. Suite à la mission conjointe CEE/PAM effectuée à Tunis (30 mars 1987), la CEE a approuvé le financement d'une installation flottante de réception pour le port de la Goulette, Tunis.
48. Une réunion de consultation entre le Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale (ROWA) (Bahrain) et le PAM a été tenue à Athènes du 19 au 22 octobre 1987. La consultation avait pour objectif de procéder à un examen des activités afin de faire ressortir quelles actions pouvaient être entreprises de façon conjointe.

II. PLANIFICATION INTEGREE DU DEVELOPPEMENT ET GESTION DES RESSOURCES DU BASSIN MEDITERRANEEN

A. Plan Bleu (PB)

49. Le Centre remanie actuellement certaines parties du rapport et insère certaines additions et/ou compléments sur la base des remarques et suggestions exprimées par les Parties contractantes lors de la réunion des Structures focales (Sophia Antipolis, 1987) et la Cinquième réunion des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987).
50. Un séminaire (organisé conjointement avec un organisme français) s'est tenu à Sophia Antipolis en octobre 1987 sur la planification énergétique en Méditerranée. Le séminaire a attiré l'attention des participants sur de nouvelles informations de valeur.
51. Une réunion sera organisée avec le personnel du programme MED POL pour examiner ensemble le chapitre sur la pollution de la mer.

52. La base de données du Plan Bleu a été progressivement mise à jour et des consultations sont en cours quant au transfert à Athènes de la base de données du PB.
53. Le Comité d'orientation du Plan Bleu s'est réuni à Sophia Antipolis les 8 et 9 décembre 1987. La réunion a longuement examiné les progrès réalisés depuis la réunion des Parties contractantes de septembre et a recommandé que:
  - a. La priorité des priorités et toute l'attention soient données pour améliorer le rapport et le résumé exécutif.
  - b. Les deux rapports devront être terminés et disponibles pour la traduction en anglais et en arabe aux dates suivantes:
    - 20 avril 1988 pour le rapport
    - 25 avril 1988 pour le résumé exécutif.
  - c. Les 18 fascicules thématiques prévus devront être préparés de manière à être disponibles échelonnés au cours de l'année 1988.
  - d. En ce qui concerne les demandes de coopération, d'assistance ou d'information des Parties contractantes, le Comité a recommandé que malgré la priorité établie et la réduction des moyens disponibles, une importance croissante devrait être progressivement donnée pour répondre aux appels des pays.
  - e. Le Comité a instamment demandé à l'Unité de coordination d'assurer les fonds nécessaires au cours du premier trimestre de 1988 pour la terminaison du rapport du Plan Bleu.
  - f. Le Comité a demandé que le Bureau des Parties contractantes convienne d'assurer sans retard les crédits approuvés par la réunion d'Athènes. Compte tenu des niveaux des dépenses dont le montant est de plus en plus réduit, la flexibilité la plus large devrait être donnée pour la gestion administrative des crédits.
  - g. Enfin, le Comité a décidé de convoquer sa prochaine réunion à Sophia Antipolis les 21 et 22 janvier 1988.
54. Une réunion sur le scénario de planification de la zone côtière a été organisée à Sophia Antipolis les 7 et 8 janvier 1988.
55. Le Comité socio-économique créé par la réunion des Parties contractantes d'Athènes examinera au cours de sa première réunion (Athènes, septembre 1988), les progrès réalisés quant à l'application des recommandations des Parties contractantes concernant le Plan Bleu et sur cette base, recommandera au Bureau le plan de travail et la ventilation du budget pour 1989.

B. Programme d'actions prioritaires (PAP)

56. Quelques réunions d'experts ont été tenues et des missions dans les pays ont été envoyées au cours de la période considérée:
- a. Le Directeur a eu une réunion à Rome du 21 au 21 septembre 1987 avec des représentants de la FAO sur des projets de coopération relatifs à la protection des sols et à l'aquaculture. Au cours de son séjour à Rome, il a rencontré des fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères pour discuter du projet régional de coopération sur les risques sismiques.
  - b. Des réunions d'experts ont été tenues à Split au cours du mois d'octobre 1987 pour discuter d'un projet de code de pratique pour les déchets liquides et de lignes directrices méthodologiques sur la planification intégrée.
  - c. Un séminaire sur le développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement a eu lieu à Split du 28 au 30 octobre 1987. Des représentants de 12 Parties contractantes ainsi que du Plan Bleu ont participé au séminaire. Les participants ont examiné les études de cas et les documents préparés, discuté et identifié les problèmes les plus importants en ce qui concerne le développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement et ont proposé une manière pertinente de procéder à l'échange de l'expérience relative dans le suivi de cette action. Enfin, le séminaire a formulé des conclusions et des recommandations s'adressant aux décideurs, institutions et experts.
  - d. Le Directeur s'est rendu à Malte du 19 au 21 octobre 1987 en vue de discuter avec les fonctionnaires gouvernementaux d'un avant-projet sur la gestion des ressources en eau.
  - e. Une réunion d'experts sur un projet de code de pratique pour la gestion des déchets liquides a eu lieu à Split les 19 et 20 novembre 1987 à laquelle ont participé des experts de Grèce, Israël, Turquie et Yougoslavie.
  - f. Un séminaire sur le traitement en l'utilisation des effluents d'eaux usées à des fins d'irrigation a été tenu à Split du 25 au 27 novembre 1987 avec la participation d'experts de 11 pays de la Méditerranée et d'experts de l'OMS, la FAO et l'ACSAD. Les participants ont étudié les documents relatifs à l'action et une proposition d'approche écologique globale au problème a été formulée.

- g. Le Directeur du CAR/PAP avec trois experts méditerranéens s'est rendu en Turquie du 30 novembre au 4 décembre 1987 pour mettre la touche finale à une proposition de programme de coopération entre la Municipalité de la zone métropolitaine d'Ismir et le CAR/PAP qui a pour objectif d'améliorer l'état de l'environnement dans la région d'Ismir. Le programme impliquera la participation d'autres composantes du PAM (MED POL, Plan Bleu, etc.).
  - h. Le Directeur du CAR/PAP s'est rendu en Syrie du 14 au 17 novembre 1987 pour renforcer la coopération et discuter d'un projet-pilote national pour la zone côtière de Syrie.
  - i. Le Directeur s'est rendu en Espagne du 9 au 16 décembre 1987 en vue de discuter avec des officiels gouvernementaux d'une proposition concernant un projet de coopération sur la protection des sols ainsi qu'un programme de formation en matière d'énergie.
  - j. Le Directeur s'est rendu à Chypre du 13 au 18 décembre 1987 pour discuter des actions prioritaires sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE).
  - k. Le Directeur s'est rendu à Malte du 14 au 17 décembre pour discuter de l'action sur les établissements historiques. Il s'est aussi rendu au Maroc du 17 au 20 décembre pour discuter d'un projet-pilote national sur la zone littorale et les établissements historiques.
  - l. Le Directeur a pris part à la réunion organisée par le CAR/PB les 7 et 8 janvier 1988 sur le scénario de planification de la zone côtière.
  - m. Une réunion d'experts a été organisée à Split du 11 au 14 janvier 1988 avec la participation de l'UNDRO et du PNUD en vue de discuter du projet de coopération sur les risques sismiques.
57. Le Comité socio-économique examinera lors de sa première réunion (Athènes, septembre 1988) les progrès réalisés dans l'application des décisions des Parties contractantes relatives aux activités du PAP et, sur cette base, recommandera au Bureau le plan de travail et la ventilation du budget pour 1989.

C. Réunion du Comité socio-économique

58. Conformément aux décisions de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987), la première réunion du Comité socio-économique aura lieu à Athènes au mois de septembre 1988.

III. PROGRAMME COORDONNE DE SURVEILLANCE CONTINUE ET DE RECHERCHE EN MATIERE DE POLLUTION (MED POL - Phase III)

A. Surveillance continue

59. Des efforts ont été poursuivis auprès des coordonnateurs nationaux pour le programme MED POL en vue d'accroître leurs contributions à la Phase II du MED POL au moyen de leurs programmes nationaux de surveillance continue pour le MED POL ou d'autres programmes de surveillance.
60. Afin de procéder à l'évaluation de la composante "surveillance continue" du programme MED POL, la XXIème réunion du Comité consultatif inter-agences (IACC) pour le MED POL s'est tenue à Athènes du 13 au 15 janvier 1988. Des représentants de la FAO, l'UNESCO, l'OMS, l'OMM, l'AIE, la COI et du PNUE ont participé à la réunion.

La réunion a confirmé la procédure adoptée pour la transmission des données de surveillance reçues par l'Unité ainsi que l'achat de matériel. Il a été convenu que la surveillance continue du transport de la pollution par l'atmosphère devrait être amorcée dans le cadre des accords nationaux de surveillance continue en 1989.

La réunion a considéré que les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des trois exercices-pilotes de surveillance continue en cours étaient très satisfaisants.

61. En ce qui concerne la collecte et le traitement des données à l'Unité MED, la conversion de la base de données sur les accords de surveillance du système WANG aux micro-ordinateurs s'est opérée et la mise sur ordinateur des données des rapports est en cours, en commençant par les données microbiologiques. Des progrès ont été réalisés quant aux données informatisées présentées sous différentes formes, y compris la représentation sur carte.
62. Un programme complet d'assurance de la qualité des données pour 1988 a été préparé pour trois pays. Le programme a été considéré par la réunion du Comité consultatif inter-agences comme un instrument extrêmement efficace qui, parallèlement à l'exercice d'inter-étalonnage en cours, devrait relever la qualité des données des centres en développement. Le programme a déjà commencé à être appliqué en Egypte et des préparatifs ont été faits pour qu'il soit appliqué en Algérie et au Maroc.

B. Recherche

63. La réunion du Comité consultatif inter-agences (Athènes, janvier 1988) a étudié l'état des projets de recherche soumis pour 1988.

64. La réunion a préparé et examiné une nouvelle version modifiée du formulaire que doivent utiliser les chercheurs principaux lorsqu'ils soumettent de nouvelles propositions de recherche. Il a été décidé que, lorsqu'elle serait mise au point, l'Unité devrait préparer une note explicative sur la façon de remplir le formulaire et la joindre à ce dernier.

C. Application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique

65. La réunion du Comité consultatif inter-agenciers a examiné le plan de travail et le calendrier de l'application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique qu'avait approuvé la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987) et a pris des mesures sur chaque élément.

D. Aires spécialement protégées (ASP)

66. La réunion consultative sur la sauvegarde du phoque-moine de Méditerranée s'est tenue à Athènes les 11 et 12 janvier 1988. Il s'agissait d'une réunion conjointe UICN-CAR/OCA/PAC en collaboration avec l'Unité MED PNUE.
67. La réunion a examiné toutes les informations disponibles sur la situation actuelle du phoque-moine ainsi que les activités et plans de toutes les parties intéressées à sauvegarder le phoque-moine de Méditerranée, convenant de recommandations sur les activités futures et d'un mécanisme pour les coordonner.

Ving-cinq experts ou représentants d'organisations (gouvernementales ou non-gouvernementales) de dix pays ont participé à la réunion à leurs propres frais.

68. Sur la base des recommandations de la réunion d'Athènes ainsi que des commentaires et réponses écrites reçues des Parties contractantes, le CAR/ASP se livre à la mise à jour du Répertoire des aires marines et côtières protégées de la région méditerranéenne, à l'amélioration de la base de données des "Aires spécialement protégées" existantes ou potentielles en Méditerranée, des experts, des références bibliographiques et des centres. De plus, le Centre prépare actuellement un fascicule de vulgarisation sur le Centre et les aires spécialement protégées de la Méditerranée qui sera publié et diffusé au cours du mois de mars 1988.
69. Le Centre a publié et diffusé un fascicule en anglais et en français dans lequel figurent les "Lignes directrices pour le choix, la création et la gestion des aires marines et côtières protégées de Méditerranée et pour la notification de renseignements pertinents", qui avait été approuvé lors de la première réunion des Points focaux nationaux pour les aires spécialement protégées (Athènes, 1-3 juin 1987).

E. Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)

70. Un cours de formation pratique sur la lutte contre la pollution par les hydrocarbures (MEDEXPOL 87) a été tenu à Marseille du 13 au 20 octobre 1987. Ce cours avait pour objectif d'améliorer les connaissances et les qualifications opérationnelles en matière d'utilisation des dispersants et des divers moyens et techniques de pulvérisation. Vingt-neuf participants ont pris part au cours. Le Centre régional a financé la participation de quinze fonctionnaires alors que la CEE a financé celle de quatorze autres fonctionnaires.
71. Le IVème cours national de formation sur la prévention et la réponse en cas de pollution par hydrocarbures s'est tenu à Alexandrie, Egypte du 24 au 31 octobre 1987. Il était organisé conjointement par l'Académie de transport maritime arabe, le ROCC et l'Association de l'Institut africain de formation maritime. Trente-huit participants dont vingt-huit Egyptiens, ont pris part au cours. Les sujets présentés couvraient divers aspects de la pollution de la mer, allant des sources, du comportement des hydrocarbures déversés, planification de contingence, méthodes de réponse à la législation et aux conventions internationales.
72. Le Directeur du Centre régional (ROCC) a pris part au premier séminaire de prévention de lutte et de réponse en cas de pollution accidentelle de la mer, tenu à Dakar du 9 au 13 novembre 1987 et a fait une allocution d'ouverture au nom de l'OMI.
73. Un atelier de formation sur la pollution accidentelle de la mer a été organisé en Algérie du 5 au 9 décembre, avec la coopération du ROCC. Environ cinquante Algériens ont pris part à l'atelier.
74. La version française du "Guide de lutte contre les pollutions par hydrocarbures en Méditerranée" a été diffusé à la fin de l'année 1987.
75. Les "Lignes directrices sur la coopération dans la lutte contre les pollutions marines en Méditerranée" approuvées par les Parties contractantes lors de leur Cinquième réunion ordinaire (Athènes, 7-11 septembre 1987) ont été distribuées à toutes les Parties contractantes le 11 novembre 1987. Les lignes directrices devraient faciliter l'application du Protocole relatif à la coopération dans la lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situations critiques; elles renforceront également les efforts de coopération en Méditerranée en matière de lutte contre la pollution par hydrocarbures.
76. Une banque de données sur les équipements et produits commercialisés spécialement conçus pour lutter contre les pollutions par hydrocarbures est actuellement en cours de création au ROCC. Un "Catalogue d'équipements et produits de lutte antipollution" a été diffusé.

77. Le Ministre de l'Environnement de Malte, S.E. M.U. Mifoud Bonnici a visité le 23 septembre 1987 les bureaux de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée. M. Bonnici se trouvait à Athènes pour une conférence du Conseil de l'Europe. Il a été discuté de la participation de Malte au PAM en général, et de la position concernant le ROCC en particulier. Il existe encore un problème sur le prélèvement d'un impôt sur le revenu de la part de Malte pour le personnel recruté localement, qui demande à être résolu.
78. Le numéro 20 du Bulletin d'information du ROCC a été diffusé au cours de décembre 1987 en anglais et en français.
79. La liste des alertes et accidents mise à jour jusqu'en 1987 a été publiée. Douze accidents sont relevés dans la zone de la mer Méditerranée.

F. Série de rapports techniques du PAM

80. La réunion du Comité consultatif inter-agences a discuté de l'état de la Série des rapports techniques du PAM et a approuvé une liste de nouveaux sujets couvrant la période allant jusqu'à juin 1988 (annexe VI). Depuis septembre 1987, deux numéros ont été publiés - le No. 13 "Thèmes spécifiques concernant le développement des ressources en eau des grandes îles méditerranéennes" et le No. 18 "Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le mercure et les composés mercuriels".

G. Réunion du Comité scientifique et technique

81. Comme l'a décidé la Cinquième réunion des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987), la Première réunion du Comité scientifique et technique se tiendra à Athènes du 23 au 27 mai 1988.

POSITION AU 1 JANVIER 1988

DES SIGNATURES ET RATIFICATIONS POUR LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA POLLUTION ET DES PROTOCOLES Y RELATIFS

Convention 1/      Opérations d'immersion 2/      Situation critique 3/      Pollution d'origine tellurique 4/      Aires spécialement protégées 5/

	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albanie	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Algérie	--	16 fév 81/AD	--	16 mars 81/AD	--	2 mai 83/AD	--	16 mai 85/AD	--	16 mai 85/AD
Chypre	16 fév 76	19 nov 79	16 fév 76	19 nov 79	17 mai 80	27 nov. 87	--	27 nov. 87/AD	--	27 nov. 87/AD
Egypte	16 fév 76	24 août 78/AP	16 fév 76	24 août 78/AP	--	18 mai 83/AD	--	8 juil 83	--	8 juil 83
France	16 fév 76	11 mars 78/AP-R	16 fév 76	11 mars 78/AP-R	17 mai 80	13 juil 82/AP-R	16 fév 83	3 avr 82	16 fév 83	2 sept 86/AP-R
Espagne	16 fév 76	17 déc 76	16 fév 76	17 déc 76	17 mai 80	6 juin 84	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82
Grèce	16 fév 76	3 janv 79	11 fév 77	3 janv 79	17 mai 80	26 jan 87	3 avr 82	26 jan 87	3 avr 82	26 jan 87
Israël	16 fév 76	3 mars 78	16 fév 76	1 mars 84	17 mai 80	--	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82
Italie	16 fév 76	3 fév 79	16 fév 76	3 fév 79	17 mai 80	4 juil 85	3 avr 82	4 juil 85	3 avr 82	4 juil 85
Liban	16 fév 76	8 nov 77/AD	16 fév 76	8 nov 77/AD	17 mai 80	--	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82
Libye	31 janv 77	31 janv 79	31 janv 77	31 janv 79	17 mai 80	--	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82
Malte	16 fév 76	30 déc 77	16 fév 76	30 déc 77	17 mai 80	--	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82
Maroc	16 fév 76	15 janv 80	16 fév 76	15 janv 80	17 mai 80	9 févr. 87	2 avr 83	2 avr 83	2 avr 83	2 avr 83
Monaco	16 fév 76	20 sept 77	16 fév 76	20 sept 77	17 mai 80	12 janv 83	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82	3 avr 82
Syrie	--	26 déc 78/AD-R	--	26 déc 78/AD	--	--	--	--	--	--
Tunisie	25 mai 76	30 juil 77	25 mai 76	30 juil 77	17 mai 80	29 oct 81	3 avr 82	26 mai 83/R	3 avr 82	26 mai 83/R
Turquie	16 fév 76	6 avr 81	16 fév 76	6 avr 81	--	21 fév 83/AD	--	6 nov 86/AD/R	--	6 nov 86/AD/R
Yougoslavie	15 sept 76	13 janv 78	15 sept 76	13 janv 78	--	--	30 mars 83	21 fév 86	30 mars 83	21 fév 86
CEE	13 sept 76	16 mars 78/AP	13 sept 76	16 mars 78/AP	17 mai 80	7 oct 83/AP	30 mars 83	30 juin 84/AP	30 mars 83	30 juin 84/AP

1- Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution

Adoptée (Barcelone):

16 février 1976

Entrée en vigueur:

12 février 1978

Adoptée (Barcelone):

16 février 1976

Entrée en vigueur:

12 février 1978

3- Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique

Adoptée (Barcelone):

16 février 1976

Entrée en vigueur:

12 février 1978

Adoptée (Athènes):

17 mai 1980

Entrée en vigueur:

17 juin 1983

5- Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la mer Méditerranée

Adoptée (Genève):

3 avril 1982

Entrée en vigueur:

23 mars 1986

Adhésion - AD

Approbation - AP

Réserve - R

A N N E X II

CALENDAR OF MEETINGS ORGANIZED IN THE FRAMEWORK OF THE  
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

September 1987 - December 1988

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible officer Travel marked with *	Report No.
Fifth Ordinary Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention	7-11 Sept. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos	UNEP/IG.74/5
Consultation meeting on microbial pollution in Medi- terranean coastal areas and associated health effects	22-26 Sept. Athens	WHO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L. Saliba L. Jeftic	Issued by WHO
<u>Ad-hoc</u> Meeting on Organotin compounds	5-7 Oct. Athens	FAO-IAEA UNEP-MEDU ME/5102-81-01	G. Gabrielides L. Jeftic	issued by FAO
Practical training course on combating oil pollution (MEDEXPOL 87)	13-20 Oct. Marseille	ROCC (UNEP-MEDU) ME/5102-76-06	M. Voirin*	issued by ROCC
<u>Ad-hoc</u> Meeting on floating/sinking litter	14-16 Oct. Athens	IOC-FAO- UNEP-MEDU ME/5102-81-01	G. Kullenberg* G. Gabrielides L. Jeftic	issued by IOC
Training course on modelling of dispersion of substances released through coastal outfalls	26-31 Oct. Athens	UNEP-MEDU/IOC ME/5102-75-01	L. Jeftic G. Kullenberg*	issued by MEDU
Seminar on the development of Mediterranean Tourism harmonized with the environment	28-30 Oct. Split	PAP/RAC ME/5102-83-05	A. Pavasovic	issued by PAP/RAC

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible officer Travel marked with *	Report No.
Workshop on the Impact of carcinogenic mutagenic and teratogenic marine pollutants on health and the Environment	9-11 Nov. Rome	WHO (UNEP-MEDU) University of Rome ME/5102-81-01	L. Saliba* L. Jeftic*	issued by WHO
Workshop to review preliminary results of a pilot project and relevant research on airborne pollution in the Mediterranean region	9 - 13 Nov. Belgrade	WMO/UNEP-MEDU ME/5102-81-01	A. Soudine* L. Jeftic*	issued by WMO
<u>Ad-hoc</u> Meeting on Organophosphorus Compounds	18-20 Nov. Athens	FAO-IAEA UNEP-MEDU ME/5102-81-01	G. Gabrielides L. Jeftic	issued by FAO
Meeting of experts on draft code of practice for liquid waste management	19-20 Nov. Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	issued by PAP/RAC
Workshop on the treatment and use of sewage effluents for irrigation	25-27 Nov. Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	issued by PAP/RAC
Consultation Meeting on monitoring of land-based sources of marine pollution in the Mediterranean	1 - 5 Dec. Split	WHO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L. Saliba* L. Jeftic*	issued by WHO

---

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible officer Travel marked with *	Report No.
Meeting of the Steering Committee of the Blue Plan	8 - 9 Dec. Sophia Antipolis	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	M. Batisse M. Grenon I. Dharat*	issued by BP/RAC
Experts meeting to review results of ongoing research projects on work of transport of pollutants by sedimentation	9-12 Dec. Villefranche	IAEA-IOC- UNEP-MEDU ME/5102-81-01	L. Mee * G. Kullenberg*	issued by IAEA/IOC

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
<u>1988</u>				
Consultative meeting on conservation of Mediterranean Monk Seal	11-12 Jan. Athens	IUCN/OCA-PAC (UNEP-MEDU) ME/5102-84-02	D. Elder* B. Nielsen* A. Manos	to be issued by IUCN
Inter-Agency Advisory Committee for MED POL (IAAC - XXI)	13-15 Jan. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-81-01	L. Jeftic S. Civili	to be issued by MEDU
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties to the Barcelona Convention (Bureau 31)	18 Febr. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos I. Dharat	To be issued by MEDU
National Seminar on marine pollution	Febr. Morocco	ROCC (UNEP-MEDU)	M. Voirin* ME/5102-76-06	to be issued by ROCC
AD-HOC Expert Meeting on preparation of Guidelines on carrying capacity assess- ment (Tourism)	22-24 Febr. Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
First Meeting of Steering Committee of Co-operative project on seismic risk mitigation	25-26 Febr. Genoa (tentative)	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
General Training Course in Marine pollution combating (MEDIPOL 88)	8-18 March Malta	ROCC (UNEP-MEDU) ME/5102-76-06	M. Voirin	to be issued by ROCC
Workshop on Methodology and intercalibration of organophosphorus compounds	14-16 March Monaco	IAEA/FAO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L. Mee G. Gabrielides*	To be issued by IAEA
Inter-Agency meeting on Co-operative project on seismic risk mitigation	middle March Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Consultation Meeting on methodology guidelines on integrated planning and management	28-29 March Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Workshop on methodology and intercalibration of organotin compounds	19-21 Apr. Monaco	IAEA/FAO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L. Mee G. Gabrielides*	to be issued by IAEA
Expert Meeting for evaluation of documents for training on renewable energy sources	25-27 April Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
<u>Ad hoc</u> consultation on data processing	25-27 April Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	I. Jeftic A. Aksel	to be issued by MEDU

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Ad hoc Consultation Meeting on monitoring	28-29 April Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic S. Civili	to be issued by MEDU
Second workshop on analysis of development of Mediterra- nean historic settlements	11-13 May Genoa	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Training Course and Interca- libration exercise on micro- biological methods for marine pollution monitoring	9-14 May Athens	WHO(UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L. Saliba	to be issued by WHO
Meeting of the Scientific and Technical Committee	23-27 May Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic S. Civili	to be issued by MEDU
Training course on prevention and control of accidental marine pollution	2-17 June Paris, Brest and Marseille	ROCC (UNEP-MEDU) ME/5102-76-06	M. Voirin*	to be issued by ROCC
Consultation Meeting on carcinogenic substances	8-10 June Athens	WHO(UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L. Saliba	to be issued by WHO
Training workshop on the statistical treatment and interpretation of marine community data	15-24 June Piran (Yugoslavia)	FAO/IOC (UNEP-MEDU)	G. Gabrielides* G. Kulenberg*	to be issued by FAO

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Meeting of Steering Committee of the Blue Plan	21-22 June Sophia Antipolis	BP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-86-01	M. Batisse M. Grenon I. Dharat*	to be issued by BP/RAC
Intercalibration and training workshop on determination of chlorinated hydrocarbons	20-24 June Monaco	IAEA/FAO/IOC (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L. Mee G. Gabrielides* G. Kullenberg*	to be issued by IAEA
<u>Ad hoc</u> consultation on monitoring	27-28 June Monaco	IAEA(UNEP-MEDU) ME/5102-84-04	L. Mee L. Jeftic	to be issued by IAEA
Coordination meeting of RAC's Directors	June Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos I. Dharat	to be issued MEDU
Workshop on Guidelines for Methodology of Integrated planning in Mediterranean region	29 June- 1 July Izmir	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Consultation Meeting on acute toxicity of selected substances to marine organisms	5-9 Sept. Villefranche France	FAO/UNEP-MEDU ME/5102-81-01	G. Gabrielides*	to be issued by FAO
Consultation Meeting on Mediterranean health related environmental quality criteria	12-16 Sept. Ljubljana	WHO(UNEP-MEDU) WHO regular budget (plus: ME/5102-84-04)	L. Saliba*	to be issued by WHO

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Meeting of responsible officials from the 100 coastal historic sites	Sept. Marseille	France (UNEP-MEDU)	A. Manos* A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Meeting of Socio-Economic Committee	2nd half of Sept. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos I. Dharat	to be issued by MEDU
Meeting of the Task Team on indications of climatic changes in the Mediterranean	3-7 Oct. Split	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic*	to be issued by MEDU
Meeting of expanded Bureau open to all Contracting Parties (Bureau 32)	Oct. Athens or Paris	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos* I. Dharat*	To be issued by MEDU
Review meeting on oceanographic processes	14-18 Oct. Zagreb	IOC/UNEP-MEDU ME/5102-81-01	G.Kullenberg*	to be issued by IOC
IX ICSEM/IOC/UNEP Workshop on pollution of the Mediterranean Sea	17-19 Oct. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic S. Civili	to be issued by MEDU
Consultation Meeting on organophosphorus substances	21-23 Nov. Barcelona	FAO/UNEP- MEDU	G. Gabrielides* ME/5102-81-01	to be issued by FAO
Consultation Meeting on organotin substances	2-4 Dec. Erdemli	FAO/UNEP-MEDU ME/5102-81-01	G. Gabrielides*	to be issued by FAO
Consultation Meeting on persistent synthetic materials	6-8 Dec. Haifa	IOC/FAO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	G. Kullenberg* G. Gabrielides*	to be issued by FAO

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Meeting of responsible investigators of national monitoring programmes	12-16 Dec. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic S. Civili	To be issued by MEDU
Ad hoc Meeting on data processing	19-20 Dec. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic A. Aksel	to be issued by MEDU
Ad hoc Meeting for the preparation of annex IV of LBS Protocol	19-21 Dec. Athens	UNEP-MEDU WMO/ECE ME/5102-84-04	L. Jeftic A. Soudine*	to be issued by WMO
Training programme at MED Unit for government officials dealing with MAP	second half of 1988 Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	I. Dharat	to be issued by MEDU
Practical training course on combating oil pollution (MEDEXPOL 88)	second half of 1988 Marseille	ROCC (UNEP-MEDU) ME/5102-76-06	M. Voirin*	to be issued by ROCC
BP/MED POL Consultation Meeting	Athens	UNEP-MEDU (BP/RAC) ME/5102-86-01	L. Jeftic M. Grenon*	to be issued by MEDU

**ANNEX III**

**Regional Trust Fund  
for the Protection of the Mediterranean Sea Against Pollution  
Status of Contributions as at 31 January, 1988  
(in United States Dollars)**

COUNTRIES	Unpaid pledges as at 31 Dec. 1986	Adjustments for prior years	Pledges for 1987	Collections during 1987 for prior years	Collections in 1987 for 1987	Unpaid pledges for 1987 and prior years
Algeria	-	-	27,174	-	27,174	-
Cyprus	-	-	2,386	-	2,386	-
Egypt	-	-	15,884	-	-	15,884.00
France	-	-	1,237,395	-	1,237,395	-
Greece	2,396.48	-	80,046	2,396.48	80,046	-
Israel	70,480.00	-	56,008	20,295.00	-	106,193.00
Italy	912,581.00	-	758,256	-	-	1,670,837.00
Lebanon	11,603.00	-	6,703	-	-	18,306.00
Libyan Arab Jamahiriya	50,851.00	-	52,118	-	-	102,969.00
Malta	-	-	2,387	-	2,387	-
Monaco	-	-	2,387	-	-	2,387.00
Morocco	29,871.00	-	11,384	18,929.00	-	22,326.00
Spain	-	-	370,418	-	370,418	-
Syrian Arab Republic	10,675.00	-	6,912	6,912.00	-	10,675.00
Tunisia	15,216.00	-	6,912	-	-	22,128.00
Turkey	64,624.38	-	67,870	-	-	132,494.38
Yugoslavia	98,958.00	-	95,228	94,087.00	-	100,099.00
European Economic Community	-	-	607,753	-	607,753	-
<b>Total</b>	<b>1,267,255.86</b>	<b>-</b>	<b>3,407,221</b>	<b>142,619.48</b>	<b>2,327,559</b>	<b>2,204,298.00</b>

Total cumulative collections as at 30 December 1986 US\$ 18,680,894.07

Total collections during 1987 as at 31 December 1987 US\$2,443,004.48

A N N E X E I V

MONTANTS, DATE ET OBJET DES DERNIERS VERSEMENTS  
AU FONDS D'AFFECTION SPECIALE POUR  
LA MEDITERRANEE PAR PAYS

<u>PAYS</u>	<u>DATE DU VERSEMENT</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT</u>
ALGERIE	86-12-08	(ARRIERE) 1984	1,542.00
	86-12-08	(ARRIERE) 1985	24,648.00
	86-12-08	(EN COURS)1986	25,880.00
	88-01-15	(ARRIERE) 1987	27,174.00
C.E.E.	87-10-27	(EN COURS)1987	607,753.00
CHYPRE	87-09-29	(EN COURS)1987	2,386.00
EGYPTE	86-12-24	(EN COURS)1986	15,127.00
ESPAGNE	87-01-01	(EN COURS)1987	370,418.00
FRANCE	87-09-02	(EN COURS)1987	1,237,395.00
GRECE	87-01-01	(ARRIERE) 1986	2,396.00
	87-01-01	(EN COURS)1987	80,046.00
ISRAEL	87-01-01	(ARRIERE) 1985	20,295.00
ITALIE	85-01-08	(ARRIERE) 1983	391.34
	85-01-08	(ARRIERE) 1984	677,571.00
	85-01-08	(EN COURS)1985	518,583.66
LIBAN	86-03-27	(ARRIERE) 1984	2,525.00
	86-03-27	(ARRIERE) 1985	861.00
LIBYE	85-12-31	(ARRIERE) 1984	7,016.00
	85-12-31	(EN COURS)1985	46,059.00
MALTE	87-12-04	(EN COURS)1987	2,387.00
MAROC	87-01-01	(ARRIERE) 1984	9,126.00
	87-01-01	(ARRIERE) 1985	9,803.00
MONACO	86-05-29	(ARRIERE) 1985	388.00
	86-05-29	(EN COURS)1986	2,273.00
SYRIE	87-08-20	(ARRIERE) 1985	4,093.00
	87-08-20	(ARRIERE) 1986	2,819.00
TUNISIE	84-10-17	(ARRIERE) 1983	1,682.00
	84-10-17	(EN COURS)1984	3,638.00
TURQUIE	86-10-23	(ARRIERE) 1985	3,793.55
YUGOSLAVIE	87-02-24	(ARRIERE) 1985	8,264.00
	87-02-24	(ARRIERE) 1986	85,823.00

ANNEXE V

BUDGET DU PROGRAMME APPROUVE POUR 1988 ET 1989  
(en dollars E.U.)

	Approuvés 1988	Engagés 15 fév. '88	Salaires	Activités	Solde requis au 31 déc. 1988
<u>SECTION I</u>					
CHAPITRE 1 - Coordination	795,300	547,000	au 31 déc. 88	au 30 juin 1988	248,300
CHAPITRE 2 - Réunions	52,000	5,000	-	1 seule réunion du Bureau	47,000
CHAPITRE 3 - MED POL. Surveillance continue	1,457,000	991,000	1/ au 31 déc. 88	au 30 juin 88	466,000
CHAPITRE 4 - MED POL. Recherche	330,000	160,000	-	Environ 50% de la recherche	170,000
CHAPITRE 5 - Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures	424,000	129,750	au 31 mars 88	au 31 mars 88	294,250
CHAPITRE 6 - Formation et échange d'informations	95,000	15,000	-	Seulement MEDWAVES	80,000
<u>SECTION II</u>					
CHAPITRE 1 - Plan Bleu	420,000	110,000	au 31 mars 88	au 31 mars 88	310,000
CHAPITRE 2 - Programme d'actions prioritaires	710,000	148,750	au 31 mars 88	au 31 mars 88	561,250
CHAPITRE 3 - Aires spécialement protégées	245,000	76,250	au 31 mars 88	au 31 mars 88	168,750
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4,528,300</b>	<b>2,182,750</b>			<b>2,345,550</b>

1/ Y compris la contribution du PNUD s'élevant à 50,000 dollars E.U.

ANNEXE VI

Plan de travail pour la série de rapports  
 techniques du PAM\*

(jusqu'à fin juin 1988)

		Nombre de pages	Personne Responsable	Date prévue
No. 13	Grandes îles méditerranéennes	150	AP	Février 1988
No. 14	Etablissements historiques II	700	AP	Février 1988
No. 15	Aquaculture	150	AP	Février 1988
No. 16	Protection des sols	400	AP	Février 1988
No. 17	Planification intégrée	300	AP	Février 1988
No. 18	Evaluation de la pollution par le mercure	350 (A/F)	GG	Publié
No. 19	Hydrocarbures du pétrole	130 (A/F)	GK	Janvier 1988
No. 20	Etudes épidémiologiques	250	LS	Janvier 1988
No. 21	Surveillance continue yougoslave	225	LJ	Février 1988
No. 22	Survie des organismes pathogènes	150	LS	Février 1988
No. 23	Eutrophication	170	GG	Février 1988
No. 24	Ecosystèmes influencés par la pollution (Activité I)	140	GG	Février 1988
No. 25	Processus physiques	150	GK	Mars 1988
No. 26	Toxicité et bioaccumulation (Activité G)	125	GG	Mars 1988
No. 27	Pollution atmosphérique	300	AS	Avril 1988
No. 28	Méduses	150	FSC	Avril 1988
No. 29	Sédimentation	200	LM	Juin 1988

\* Le nombre d'exemplaires varie entre 500 et 700